

# 2020 Relocalisation?

Exemple pour le camping de Gouville: CMB évalue le déplacement entre 12 et 14 millions €

## Trait de côte: "Relocaliser, oui, mais où?"

19/9/20

### Coutançais

Un drone a survolé nos côtes coutançaises. Objectif? Avoir une base de travail pour suivre l'évolution du recul du trait de côte.

"Il y a celles et ceux qui veulent de l'enrochement, il y a l'État et ceux qui pensent relocalisation. Et il y a nous, Coutances Mer et Bocage, au milieu." Sur ce sujet très tendu du littoral, le président Jacky Bidot doit forcément se mettre des gens à dos.

### De nombreux problèmes à résoudre

Généralement, après la pluie, le vent et le passage des grandes marées, vient le temps de constater les dégâts. Ce qui est fait après chaque tempête. Aujourd'hui, Jacky Bidot veut avancer avec un drone. "Il va visualiser les points stratégiques et sensibles de nos 25 km de côtes (60 à 65 km avec les trois estuaires) et nos trois havres. Nous aurons ainsi une base de travail." Avec, entre autres, l'objectif d'assurer des actions rapides sur des points fragiles. Bien sûr et toujours en accord avec les services de l'État... Le drone est intervenu du mercredi 9 au vendredi 11 septembre, juste avant les grandes marées: "On nous dit que les marées d'été, plus calmes, reingrassent les dunes, on va vérifier."

Jacky Bidot a ensuite listé tous les problèmes. Et ils sont nombreux. "Aujourd'hui, il n'y a plus de sable. Si, au ni-



Stéphane Leroy et Olivier Join, de la société Biplan pour le drone, à Cherbourg. Jacky Bidot, président de Coutances Mer et Bocage, et Simone Dubocq, maire déléguée d'Anneville-sur-Mer.

veau des havres. Sauf qu'on ne peut pas le prendre car ce sont des sites classés Natura 2000. Alors, en mer? On est en train de voir car il y a des bancs de sable. Les protections douces, que ce soit des ganivelles ou des fascines, restent à prouver. Des pieux, pourquoi pas." Personne n'a la solution miracle: "On n'arrive pas à avoir des comités scientifiques dignes de ce nom pour nous trouver des solutions. On va peut-être devoir en trouver à l'étranger comme aux Pays-Bas. Là-bas, ils déconstruisent des digues et relocalisent. On va sans doute s'inspirer d'eux, je ne sais pas." Les anti-enrochement pour

ne pas les citer rejoindraient ce discours: "Que la nature reprenne ses droits." Oui, mais où on relocalise?

### Gouville: où trouver des terrains?

L'hiver dernier, les grandes marées ont laissé des traces. L'enrochement était la solution de la dernière chance à Gouville: "Nous avons fait plus d'enrochement que nous étions autorisés par le préfet, c'est vrai, mais la mer attaquait la route, il fallait agir vite", dit Jacky Bidot. Aujourd'hui, selon le président, les géotubes n'ont pas prouvé leur efficacité et ont coûté 860 000 €: "De

l'argent public..." Deux campings de Gouville et la ferme des Marais à Montmartin sont à relocaliser. "Je veux bien relocaliser, mais pour l'instant, la loi Littoral nous bloque. De plus, le jour où on nous trouve des terrains non inondables à Gouville, on enlèvera alors les rochers." Pour les campings, leur relocalisation coûterait entre 12 et 14 millions d'euros. Un chef de projet en charge de la relocalisation sera recruté pour trouver les terrains. Le préfet avait donné cinq ans: "Impossible", selon Jacky Bidot, de demander à l'État de l'aider plus.

"Depuis 1958, on nous dit que la maison des amoureux va tomber", note Jacky Bidot. "Aujourd'hui, elle est toujours là, bien sûr avec deux petits mètres de sable devant." Une deuxième rangée de pieux sera installée d'ici un mois, ajoutant la difficulté pour ses services de trouver des châtaigniers hauts de cinq mètres. Par ailleurs, il regrette que des permis de construire soient toujours délivrés sur les côtes: "Ces gens-là demandent ensuite à être protégés." À Blainville, en 2010, lors d'une tempête, la rivière a fait une trouée au Grand Herbet, près du restaurant. Le président veut la remettre dans son lit majeur. Entre la digue de Hauteville et Montmartin, il a confirmé qu'un enrochement sera réalisé. Son objectif aujourd'hui? Réunir tous les acteurs, "les pour et les contre", autour d'une table pour répondre à toutes les questions et trouver des solutions face à un littoral "on ne peut plus érodé".

gees. » Des protections payées par les contribuables de la côte, mais aussi de l'intérieur. « Il n'y a pas que le littoral, nuance Jacky Bidot. Gavray sera sans doute concernée, un jour, par des inondations venues de la Sienne. »

### Les devis s'envolent

Confrontée aux riverains et à l'État, « CMB est entre ceux qui veulent de l'enrochement et ceux qui pensent relocalisation ». Pour ce dernier objectif, Jacky Bidot cite d'emblée « les deux campings de Gouville-sur-Mer ». Mais là, les chiffres s'affo-

lent. « La commune a évalué leur déplacement entre douze et quatorze millions d'euros. » Sans compter les récents enrochements qu'il faudrait ensuite bien enlever...

Côté recettes, la nouvelle taxe Gemapi a rapporté un peu plus d'1,4 million d'euros, en deux ans, à la CMB. La collectivité a aussi recruté trois agents pour la qualité des eaux, pour la compétence Gemapi, pour la transition écologique et, bientôt, « un chef de projet pour la relocalisation ».

Le préfet a fixé un délai de cinq ans